

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES

SIP-E ORTHEZ
13 AV HENRI IV B P 109
64301 ORTHEZ CEDEX

2806-011146-0029-00



Vos références

Numéro fiscal : 30 32 797 252 499
Référence de l'avis : 21 64 4377216 54
Contrat de prélèvement : P364016339576
Référence unique de mandat :
FR46ZZZ005002P364016339576
Numéro de propriétaire : 500 G00017 N
Débiteur(s) légal(aux) :
PROPRIETAIRE 0451 MCH769
MME GALE PAULINE DIANE

MME SNYDER PAULINE DIANE
1831 RTE DE BERENX
64300 SALLES MONGISCARD


Somme à payer


2 057,00 €

Numéro de rôle : 221
Date d'établissement : 13/08/2021
Date de mise en recouvrement : 31/08/2021
Identifiant service : 64049

Date limite de paiement : 15/10/2021

Vos contacts

 **Par messagerie sécurisée**
dans votre espace particulier ou professionnel sur
impots.gouv.fr

 **Par téléphone**
- pour toutes questions sur le prélèvement à
l'échéance ou sur le prélèvement mensuel :
au 0 809 401 401 *
du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h
- pour toute autre question, votre centre des
finances publiques (coordonnées ci-dessous)

 **Sur place**
auprès de votre centre des finances publiques
(horaires sur impots.gouv.fr, rubrique « Contact »)

SIP ORTHEZ
SAID ORTHEZ
13 AVENUE HENRI IV
BOITE POSTALE 109
64301 ORTHEZ CEDEX
Tél : 05 59 69 36 77

Vous avez choisi le prélèvement à l'échéance

Sauf avis contraire de votre part avant le 01/10/2021,
directement sur impots.gouv.fr ou en appelant le 0 809 401 401*,
la somme à payer sera prélevée automatiquement le 25/10/2021

Compte bancaire : FR76 1690 6000 208X XXXX XXX4 560
Identifiant de la banque : AGRIFRPP869
Nom du créancier : DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

* (service gratuit + coût de l'appel)

Retrouvez désormais vos **biens immobiliers bâtis** et leur descriptif dans votre espace sécurisé sur impots.gouv.fr

DÉTAIL DU CALCUL DES COTISATIONS

Taxes foncières 2021		Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI	T des ctions
Taux 2020	20,42 %	%	0,508 %	0,208 %	10,05 %	0,30	0 %	
Taux 2021	20,62 %	%	0,508 %	0,188 %	10,05 %	0,383	3 %	
Adresse	5041 TUYA							
Base	5932		5932	5932	5932	59	932	
Cotisation	1223		30	11	596		23	1883
Cotisation lissée								
Adresse								
Base								
Cotisation								
Cotisation lissée								
Cotisation 2020	1208		30	12	595		18	
Cotisation 2021	1223		30	11	596		23	1883
Variation	+1,24 %	%	0 %	-8,33 %	+0,17 %	+27,78	3 %	
	Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxe additionnelle	Taxes spéciales	Chambre d'agriculture	Taxe GEMAPI	T des ctions
Taux 2020	20,06 %	%	1,73%	30,86%	0,493%	14,30%	0	85%
Taux 2021	20,26 %	%	1,73%	30,86%	0,473%	14,20%	1	30%
Bases terres non agricoles								
Bases terres agricoles	201		201			251		201
Cotisation 2020	40		3			36		2
Cotisation 2021	41		3			36		3 83
Variation	+2,50 %	%	0%	%	%	0 %	+50	00%
Dégrèvement jeunes agriculteurs (JA)				Base du forfait forestier	Majoration base terrains constructibles	Caisse d'assurance accidents agricoles		
Base État						Droit proportionnel :		
Base collectivité				15		Droit fixe :		
Votre cotisation communale de taxe foncière pour 2021 prend en compte le transfert de la part départementale aux communes à travers l'ajout du taux départemental au taux communal. Pour plus d'informations consultez la notice. La base communale des terres agricoles exonérée est de 50 €.					Frais de gestion de la fiscalité directe locale			91
					Dégrèvement Habitation principale			
					Dégrèvement JA État			
					Dégrèvement JA Collectivité			
Références administratives : 640 51 021 049 500 500 X J					Montant de votre impôt			2057